

HORAIRE HIVER 2027

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William
Campus Longueuil: 5555, rue de l'ENA, Longueuil

AVIS IMPORTANT

Les activités d’enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d’ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
PGM101	TECHNIQUES DE GESTION DE LA MAINTENANCE ET DE LA PRODUCTION							
	65	Mar	18:00 - 21:00	C	D			
PGM121	PLANIFICATION ET ORDONNANCEMENT DES TRAVAUX DE MAINTENANCE							
	65	Lun	18:00 - 20:30	C	D			
PGM125	SYSTÈMES INFORMATISÉS DE GESTION DE LA MAINTENANCE							
	65	Mer	18:00 - 20:30	C	D			
PGM180	PROJET D'INTÉGRATION DES CONNAISSANCES							
	65	Jeu	18:00 - 20:00	C	D			Minimum 7 Cr

NOTES

a)

Programmes d'études

B :

baccalauréat

GAQ :

certificat en gestion et assurance de la qualité

GC :

certificat en gestion de la construction

GE :

certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI :

certificat en production industrielle

CT :

certificat en télécommunication

TS :

certificat spécialisé en génie des technologie de la santé

b)

Activités

C : cours

TP : travaux pratiques

LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines

LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.